

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District.

Les baux qui s'y trouvent, portant les Nos 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne, et Lee Nos 2359, 2361 et 2363 rue Nord Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,127. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien lot par la Promenade Washington maintenant avenue de Rocher, Espace, St. Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson, et Nord Chalmette, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant. 21 janv.-21 22 27-fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur.

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Deschamps, entre les rues Magazine et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 et 2433 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Mayer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,101. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancien lot par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magazine et Constance, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Delachaise par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Delachaise par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank T. Mayer, avocat pour le plaignant. 7 janv.-7 12 20 27-fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur dans le Septième District, Coin des Rues Cinquième et Washington.

Dans l'ancien lot borné par les rues Short et Jeannette.

Bernard McCloskey vs Henry L. Garland, Jd. Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,372. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, connus comme Carondelet, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Cinquième par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Cinquième par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour le plaignant. 3 fév.-3 10 17 24-mars 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Etant la bâtisse en briques à trois étages, élevée sur ardoises, connue comme l'ancien No 76, nouveau No 730 rue Damaine, entre les rues Royale et Bourbon.

Salvator Oteri et Giraldo Di Giuseppe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,298. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ancien lot par les rues Damaine, les rues Royale et Bourbon, désigné par les Nos 75 et 76, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 75 et 76 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Bourbon par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 75 et 76 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

D. J. Dewey, avocat pour le plaignant. 3 fév.-3 10 17 24-mars 9

VENTE ABSOLUE DE FERMETURE PAR L'ENCAN

DU STOCK ENTIER DE

A. M. HILL

CONSISTANT DE PLUS DE

\$200,000 de Diamants, Montres et Argenterie

SERONT VENDUS SANS RESERVE, M. HILL SE RETIRANT DEFINITIVEMENT DES AFFAIRES.

La Vente commencera JEUDI, à 10 heures 30 A. M. et à 2 heures P. M.

Et Tous les Jours jusqu'à ce que le Tout soit Vendu.

E. E. CURTIS, Encanteur. BRIGGS & DODD, Officiant.

631-635 RUE DU CANAL 631-635

Les Dames sont invitées d'une Façon Spéciale.

VITRINES, MONTRES ET INSTALLATIONS A VENDRE BON MARCHÉ.

ASSURANCES ASSURANCES INCORPORÉE EN 1855.

Pertes payées comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

Quarante-troisième Etat Annuel

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AOTIF.

Table with columns: BONS, Valeur Reporté au pair, Valeur sur le marché. Rows include: Ville de la Nouvelle-Orléans, New Orleans City Premium, Louisiana State 4 0/0 Registered.

Table with columns: ACTIONS, Valeur Reporté au pair, Valeur sur le marché. Rows include: 170 actions New Orleans City Water works Co., 300 actions New Orleans and Carrollton Railroad, 700 actions Banque du Canal, 20 actions Provident Savings Bank.

Propriétés foncières en la Nouvelle-Orléans, 2 propriétés, 42,600 00

Comptant en banque et dans le bureau, 8,708 19

Balance comptant en cours de collection, 65,944 06

Total de l'actif, \$1,193,189 24

PASSIF.

Capital actions, \$600,000 00

Reservé pour primes non acquies, \$10,992 19

Reservé pour pertes non ajustées et non payées, \$9,564 00

Reservé pour dividendes non payés, \$13,048 50

Reservé pour toutes autres réclamations contre la compagnie, \$10,810 45

Surplus net, \$58,771 00

Total, \$1,193,189 24

CHARLES JANVIER, Président.

R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1899.

27 janv.-1m

MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!!!

En Montres, Pendules, Diamants et autres Pierres Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaque d'Inoxydable, Verre taillé, Cannes et Ombrelles avec manches en or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statues, Portes-plumes, Crayons et Plumes en or et argent, etc. Montres, Pendules, Bijoux et Argenterie réparés, et argenterie et dorure faites avec soin.

CHEZ Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS,

No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Les ordres de la Campagne seront promptement exécutés.

PAR LE CONSTABLE.

Sixth District Sanitary Excavating Co. Ltd. vs M. et Mme W. Handlin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 58,724. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur la rue des Champs Elysées, dans l'ancien lot par les rues Champagne Elysées, Forêt et Vert, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Vert, entre lignes parcellaires.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Vert, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

D. J. Dewey, avocat pour le plaignant. 3 fév.-3 10 17 24-mars 9

27 janv.-1m



COMPAGNIE D'ASSURANCES LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Portes payées pour l'incendie de Chicago, \$3,200,000

Portes payées pour l'incendie de Boston, \$1,427,990

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: GUSTAV E. WESTFIELD, L. O. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. BORIA.

OLIVER P. LOW, secrétaire-général. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

NEWYORK No 229, VIEUX No 68 rue Royale.

Capital payé, \$1,000,000

Actif, 1er Janvier 1898, \$1,097,90 00

J. WALLACE JOHNSON, GÉRANT. CHAS. LAUDENBY, CHAS. D. FOUCHÉ

7 janv-7 11 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de François Groszelle. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,480-Division 1.

Je soussigné, Edouard Bernier, greffier, en vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien lot par la Promenade Washington maintenant avenue de Rocher, Espace, St. Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson, et Nord Chalmette, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant. 21 janv.-21 22 27-fév 3 10 17 23

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Liquidation de la American Can and Stamping Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,299-Division 1.

Je soussigné, Paul O. Guerin, greffier, en vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien lot par la Promenade Washington maintenant avenue de Rocher, Espace, St. Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson, et Nord Chalmette, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant. 21 janv.-21 22 27-fév 3 10 17 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Ces actions ont été achetées par l'agent de la compagnie, et les maisons situées sur la rue de la Nouvelle-Orléans, No 32,116 du Dossier de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Je soussigné, Paul O. Guerin, greffier, en vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commun, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien lot par la Promenade Washington maintenant avenue de Rocher, Espace, St. Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson, et Nord Chalmette, désigné par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Souffler, voter, en date du 3 novembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de F. Furey en date du 16 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavellier, notaire, conformément aux articles 114 et 115 de la loi susdite.

Lot 19 et 20 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinquante pieds de profondeur, avec un terrain, mesure américaine.

Lot 23 et 24 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parcellaires.

Lot 5, 6 et 7 mesurant chacun trente-deux pieds sur l'avenue de Rocher.

Lot 5 et 6 mesurant cent trente-cinq pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant cent cinquante pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Sais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant. 21 janv.-21 22 27-fév 3 10 17 23

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché de New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Le train part d'Alger à 8 A. M. et arrive à 7:35 P. M. Billets aller et retour, 50c, 75c et \$1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fort Jackson & Grand Isle R. R. et les Passagers.

Surintendant.

W. C. FLOWER, Maire.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale